

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 28 septembre 2023

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine. Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr
Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

N°2023/129 – Approbation du procès-verbal : Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 31 août 2023 – approuvée

N°2023/130 – Transition énergétique : Présentation du rapport d'activités 2022 du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives (SMBD) – approuvée

N°2023/131 – Transition énergétique – Décision modificative : délégués au Syndicat Mixte du Bassin de la Dives – approuvée

N°2023/132 – Finances – Fixation des attributions de compensation définitives 2023 – approuvée

N°2023/133 – Développement économique – Avenant n°1 à la convention d'intervention de l'EPFN sur la friche « Truck & Stores » à Ouézy – approuvée

N°2023/134 – Développement économique – Avenant n°1 à la convention de délégation de compétence en matière d'octroi d'aides aux investissements immobilier des entreprises au Conseil Départemental du Calvados – approuvée

N°2023/135 – Assainissement – Attribution du marché pour la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif sur les communes de Moul et Bellengreville – approuvée

N°2023/136 – Urbanisme/Aménagement de l'espace : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : avis sur la modification n°1 – approuvée

N°2023/137 – Urbanisme/Aménagement de l'espace : Périmètres délimités des abords des monuments historiques : Lancement de la démarche – approuvée

N°2023/138 – Urbanisme/Aménagement de l'espace : Avis sur l'installation d'un projet agrivoltaïque à Croissanville – approuvée

N°2023/139 – Otri : Signature des accords-cadres à bons de commande pour la fourniture de carburants – approuvée

N°2023/140 – Otri : Rapport sur le Prix et la Qualité de Service 2021 d'Otri – approuvée

N°2023/141 – Personnel – Détermination du taux de promotion d'avancement de grade – approuvée

N°2023/142 – Personnel – Créations et suppressions de postes : mise à jour du tableau des effectifs – approuvée

N°2023/143 – Personnel – Attribution de chèques cadeaux aux agents – approuvée

N°2023/144 – Personnel – Changement de résidence administrative du service « Office de tourisme » – approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.